



Demande de regroupement familial

Par **François m**, le **24/03/2008** à **22:17**

bonjourrrrrnJe suis marié depuis nov 2007 avec une Gabonaise ayant déjà deux filles. rnJ'ai vécu la bas jusqu'en dec 2007, de retour pour mon travail en France, mon epouse a eu son visa sans probleme (transcription du livret de famille au consulat francais). On a fait une demande de visa long sejour pour les filles le 14 jan 2008 avec soit disant un delai de 6 semaines mais toujours pas de reponse a ce jour. J'ai essaye de contacter le consulat et le ministere des affaires etrangeres pour savoir ou en sont les dossiers (numero a l'appui) mais pas de reponse de leurs parts.rnJ'ai contacté la DDASS afin de savoir si je pouvais faire un regroupement familial mais c'est a mon epouse de le faire alors qu'elle est la bas avec les filles.rnJe voudrais savoir qui contacter pour avoir des renseignements et savoir ce que moi je peux faire de plus d'ici en France. rnMerci d'avance pour votre aide.rnBien cordialement.